

CONCOURS D'ÉLEVAGE SF 2022



Note d'Informations à l'intention des Eleveurs, des préparateurs de jeunes chevaux et des Juges SF

La saison des concours d'Élevage débute. Les épreuves d'élevage comme les épreuves sportives sont en perpétuelles évolution pour s'adapter à l'évolution des objectifs sportifs, aux attentes sociétales et faire face aux risques sanitaires.

Il est du devoir du Conseil d'Administration du Stud-Book, de prendre en considération toutes ces données pour adapter sa stratégie d'évaluation et de caractérisation des jeunes chevaux. Le Règlement Technique 2022 a été validé par le CA du 13 Avril dernier.

Le Stud-Book SF juge important de vous indiquer, par cette note d'informations, les modifications/nouveautés règlementaires à prendre en considération pour la saison des concours d'élevage 2022 :

1/ INFORMATION SANITAIRE : OBLIGATION VACCINALE CONTRE LA RHINO-PNEUMONIE

2/ BIEN-ÊTRE ANIMAL & ÉVOLUTION DE LA CARACTERISATION

3/ ÉVOLUTION DU CIRCUIT DES 3 ANS SPORT

4/ ÉPREUVES D'ENTRAINEMENT DES MÂLES DE 2ANS ET DE 3ANS

1/ INFORMATION SANITAIRE : OBLIGATION VACCINALE CONTRE LA RHINO-PNEUMONIE

À partir du 1er Janvier 2022, la vaccination contre la rhinopneumonie devient obligatoire pour tous les équidés participant à une épreuve organisée sous l'égide du Stud-Book Selle Français.

Pour qui ?

Sont concernés : les chevaux de 2 et 3 ans, foals sevrés et poulinières participant aux épreuves d'élevage SF dont l'engagement est réalisé via le site www.shf.eu

Ne sont pas concernés : Les foals présentés sous la mère

Quel protocole vaccinal ?

- **Une primovaccination** : consistant en deux injections effectuées dans un intervalle de temps minimum de 21 jours et maximum de 60 jours ;
- **Le rappel** : une injection effectuée dans un délai minimum de 4 mois et maximum 6 mois après la deuxième injection de la primo vaccination ;
- **Des injections de rappel** effectuées dans un délai de six mois de préférence et en tout état de cause ne pouvant excéder douze mois.

→ Les chevaux dont la primovaccination est antérieure à janvier 2022, sont considérés comme « vaccinés contre la rhinopneumonie » dès lors qu'ils ont eu une primovaccination avec 2 injections entre 21 et 92 jours et des rappels ultérieurs n'excédant pas 12 mois d'intervalle.

→ Les chevaux dont la primovaccination est postérieure à janvier 2022, devront avoir reçu à minima les deux injections de primovaccination. La dernière injection devra avoir été faite au minimum 7 jours avant le 1er jour de compétition.

2/ BIEN-ÊTRE ANIMAL & ÉVOLUTION DE LA CARACTÉRISATION

Nos rassemblements doivent privilégier la caractérisation, l'évaluation, la sérénité, l'apprentissage

et le bien être des chevaux pour des raisons éthiques et sociétales. Il faut néanmoins prendre en compte les contraintes de temps et les contraintes matérielles que cela peut engendrer.

Pour atteindre cet objectif, le CA a décidé :

Sur tous les concours d'élevage 2 et 3 ans :

→ **Mesure 1** : l'évaluation de l'aptitude à l'obstacle sera réalisée avec un dernier obstacle moins haut mais un peu plus large que les années précédentes. (Cf. dispositifs d'obstacles en annexes du règlement technique 2022)

Sur les qualificatives mâles de 2 ans :

→ **Mesure 2** : le nombre de palanques sera diminué dans le dispositif de saut.

Sur toutes les Finales SF :

→ **Mesure 3** : Lors du saut en liberté, **Suppression des mèches de chambrières**
L'installation du saut en liberté intégrera également un dispositif de barrières (1,10m) dans le virage et le long de la ligne de saut qui encadrera les chevaux

→ **Mesure 4** : Il est important de consacrer plus de temps pour que les chevaux puissent se **familiariser avec l'environnement du rond**. Ainsi, l'équipe de rond leur fera faire 2 tours à main gauche et 2 tours à main droite, barres au sol, avant de disposer les 1ers obstacles de la ligne de saut ; cela permettra également au jury d'apprécier la locomotion dans de meilleures conditions.

Pour les Finales SF et épreuves qualificatives des mâles de 2 et 3 ans :

→ **Mesure 5** : **Mise en place d'une commission d'enquête** : Lorsque les juges constatent pendant la séance un risque d'atteinte à l'intégrité physique ou mentale d'un cheval, ou un risque pour la sécurité des personnels dans l'aire du test, le président du jury est habilité à interrompre l'exercice à tous moments. Sa décision est sans appel.

Par ailleurs, lorsque les juges du concours observent qu'un cheval présente des caractéristiques de comportement suivantes lors de l'exercice :

- Inquiétude excessive et persistante,
- Exagération du mouvement dans la contraction
- Perte de trajectoire sur le saut et/ou perte d'équilibre à la réception de l'obstacle. Ils peuvent demander qu'une enquête soit diligentée.

Cette demande d'enquête :

- Est faite par le Président du jury dès la fin du test du cheval et avant sa sortie.
- Elle est communiquée publiquement.
- Le cheval est noté.
- La notation est réservée. Elle n'est ni annoncée, ni publiée avant délibération de la commission d'enquête.

Principales dispositions du déroulement de l'enquête

1. La commission d'enquête se réunit à l'issue de l'épreuve et avant la publication des résultats
2. Le propriétaire du cheval est invité du à visionner les images en présence des membres de la commission et à émettre verbalement son avis et ses observations,
3. La commission délibère à huis-clos
4. La décision est prise à la majorité : validation de l'évaluation ou disqualification du cheval
5. En cas de disqualification d'un cheval, la décision est communiquée publiquement lors de la proclamation du classement de l'épreuve.

Cette disposition s'appliquera en 2022 pour les finales nationales et pour les épreuves qualificatives des mâles de 2 et 3 ans.

3/ ÉVOLUTION DU CIRCUIT DES 3 ANS SPORT

Cette année, le concours d'Equita présentera un double format. Il sera le support :

- **De la Finale Nationale des 3 ans sport SF** : ouverte aux 3 ans qualifiés en région sur les concours régionaux 3 ans sport montés

- **Du régional 3 ans SPORT de Rhône Alpes**

Épreuves identiques mais support d'un double classement (un classement Rhône alpin – un classement national) : les meilleurs Rhône alpins réintégreront le classement national.

Objectif : proposer un rassemblement important de 3 ans au sein d'Equita et dynamiser le concours.

Nouveau : Dans chaque région, sont qualifiés pour la Finale Nationale des chevaux de sport hongres et femelles de 3 ans : les chevaux ayant été classés dans les 50% meilleurs d'un concours qualificatif dans leur région. (Cela remplace le quota par région appliqué les années précédentes)

À RETENIR

L'encouragement du circuit des 3 ans SPORT se renforce donc d'un 3ème levier :

Les 50% meilleurs participants des concours régionaux 3 ans sport se voient allouer :

- Un encouragement de 500€ ou 250€
- **Une qualification pour la Finale Nationale d'Equita Lyon**
- Automatiquement 60 points de qualification pour la Finale nationale 4 ans Cycle Classique CSO l'année suivante.

4/ ÉPREUVES D'ENTRAÎNEMENT DES MÂLES DE 2 ANS ET DE 3 ANS

Les épreuves qualificatives des mâles de 2 et 3 ans sont organisées par le Stud-Book SF.

Les associations régionales peuvent proposer des épreuves d'entraînements.

Ces épreuves d'entraînements sont à assimiler à des **warm-up**.

Ces épreuves sont l'occasion de sortir les chevaux de leur environnement habituel, de recueillir l'avis des experts et d'identifier leurs points forts et leurs points faibles.

Cette épreuve ne fait pas l'objet d'une remise de protocole de notes ni d'un classement.

Le détail de tous ces points règlementaires est à retrouver dans le Règlement Technique des Concours d'Élevage Selle Français, sur www.sellefrançais.fr, rubrique : Concours d'ELEVAGE > Règlement des concours d'Élevage.

Bonne saison de concours à tous,

L'équipe du Stud-Book SF

